

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD**

D2023/084.1

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION D2023/084 – ERREUR MATERIELLE

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 6 décembre

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers **Présents :**
 en exercice : 17 Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine,
 Présents : 11 SIMONET Laura,
 Représentés : 2 MM. AUMEUNIER Sébastien, DURUDAUD Patrick, LAROCHE Michel, MARGOT
 Votants : 12 Manuel, PETIT-COULAUD Bastien, ROYERE Joël
 Abst. : 0 **Absents :**
 Exprimés : 12 Mme LEGRAND Coline, MAINGOUTAUD Elodie,
 Oui : 12 **Excusés :**
 Non : 0 Mme ROYERE Julie,
 M. COUCAUD Thierry, KAPLAN Iskender, SCAFONE Dominique
Pouvoirs :
 M. KAPLAN a donné pouvoir à Mme SALADIN
 M. SCAFONE a donné pouvoir à M. ROYERE
Secrétaire de séance : Céline DEMARGNE

OBJET : Demande de subvention

M. le Maire présente au Conseil municipal une demande de subvention de la part de certaines associations. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2023 :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	Vote 2023
AEL école de Saint Dizier Leyrenne – Subvention de fonctionnement	1 200.00 €

Mme Carine PRADEAU ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE



La secrétaire de séance, Céline DEMARGNE

Le Maire,

Certifie le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Transmise le 06/12/2023 Affichée le 06/12/2023